



Comment negocier un licenciement conventionnel

Par **kate1234**, le **12/01/2013** à **09:53**

Bonjour, rnrnJ'ai 45 ans, homme. Après avoir passé 25 ans dans une grande banque où j'étais responsable d'agence, j'ai décidé de démissionner pour évoluer dans ma carrière professionnelle et rejoindre un concurrent. J'ai signé une période d'essai de 9 mois en tant que cadre et chargé d'affaires pour les professionnels. J'ai démarré mon contrat au lieu affecté. Au bout de 3 semaines on m'a convoqué pour me réaffecté dans une autre agence à 40 Kms, dans un autre département, prétextant que l'agence ne pouvait pas me garder car je n'étais pas encore assez formé ! J'ai donc accepté car je n'avais pas le choix, sinon je me retrouvais sans emploi et sans assedics !! J'ai donc signé le nouveau contrat sans indemnités de déplacement, non prévues à celui-ci. Pendant 6 mois, je me suis retrouvé sans portefeuille clients et sans formation, qui au préalable était prévu dans mon contrat de travail. Au bout de 6 mois, je me fais convoquer par le directeur adjoint régional qui m'avait embauché. Je pensais que c'était un rdv pour faire le point sur mon intégration au sein de l'entreprise. Pas du tout !! Je me suis fait descendre comme un chien !! excusez de l'expression mais c'était tout à fait celà. Je me suis fait traiter d'incompétent, tout juste vendeur de cuisine !!! qu'il s'était trompé sur le casting d'embauche ! etc, etc. Que si il devait prendre une décision ce jour, il arrêterait mon contrat de sa propre initiative. Je n'ai pas compris et j'étais tellement choqué que je n'ai pas pû me défendre ni répondre. Ils ne pouvaient pas me juger car je faisais des rendez-vous avec plusieurs collègues et que je n'avais pas de portefeuille client. J'ai donc eu des objectifs pendant 2 mois. Pour info, mon directeur d'agence ne m'a jamais convoqué pour faire le point avec moi, il ne m'a jamais rien reproché. Au bout d'un mois, je me refais convoquer. C'était de pire en pire. Puis à un mois de ma période d'essai, on me reconvoque pour me dire qu'on ne souhaitait pas me garder. On me demande si j'ai un plan B, je dis non, alors pour faire preuve de charité, marié 3 enfants, ils me proposent un poste de chargé de clientèle, avec un salaire moindre !! Je dois signer de suite. Je signe pour ne pas me retrouver

sans ASSEDICS. Depuis, je suis sous antidépresseur depuis 3 mois. On vient de me reconvoquer pour me présenter ma nouvelle responsable d'agence. Le GRAND DIRECTEUR m'a descendu aussi devant cette personne que je ne connais pas !!! je n'en peux plus, je suis à bout, je ne sais pas comment me défendre de ces personnes insensibles et inhumains !! Ils ont toujours raison, je ne peux pas me défendre devant eux, c'est toujours pour m'enfoncer encore un peu plus dans mon retranchement !!! J'ai une possibilité de création d'entreprise, comment dois-je faire pour réussir à négocier un licenciement conventionnel ce qui me permettrait d'obtenir le chômage !! Je ne suis pas en arrêt maladie pour le moment malgré ma prise de médicament depuis 3 mois ! merci pour vos réponse